

COMMUNE DE BOUSSE

MEMBRES ELUS	17	ARRONDISSEMENT DE THIONVILLE
MEMBRES EN FONCTION	17	DEPARTEMENT DE LA MOSELLE
MEMBRES PRESENTS	12	
MEMBRES VOTANTS	12	

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

SEANCE DU 9 NOVEMBRE 2023

Date de la convocation : 26/10/2023

Le neuf novembre deux mille vingt-trois à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale dûment convoqué, s'est réuni en Mairie, sous la présidence de M. Pierre KOWALCZYK, Président.

PRESENTS : MM. KOWALCZYK Pierre, PAULUS Roger, ROCK Jean-Baptiste, RIALLOT Gilles,
BECKER Marcel, BUCCI Joseph, DARMIAN Serge
MMES. REINHARDT Renée, CIPOLLETTA Magali, WEBER Monique, BAILLIART Francine,
LEFORT Marie Anne

ABSENTS EXCUSES : M. SIMON Fernand et MMES. SANDROLINI Leitia, ANDRE Carole

ABSENTES NON EXCUSEES : MMES. BECHEIKH Aïchouba, ERNST Sophie

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme REINHARDT Renée

ORDRE DU JOUR :

- 1) Nomination du secrétaire de séance.
- 2) Compte-rendu de la réunion du 14 septembre 2023.
- 3) Attribution de subventions (FSL et APEI).
- 4) Bons offerts aux personnes handicapées de la commune pour 2023.
- 5) Repas des seniors 2023 : choix du colis de fin d'année.
- 6) Repas des seniors du 13 octobre 2024.
- 7) Organisation du vin d'honneur pour les Noces d'Or, de Diamant et de Palissandre.
- 8) Divers et informations.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Président déclare la séance ouverte à 18 heures.
Il donne ensuite lecture de l'ordre du jour qui est accepté à l'unanimité.

1) NOMINATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Madame REINHARDT Renée est nommée, à l'unanimité, secrétaire de séance.

2) PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE

Remarques concernant le compte-rendu de la séance du 14 septembre 2023 :

- La réunion était le jeudi au lieu du mercredi.
- M. DARMIAN Serge est noté en présent et en absent.

Le procès-verbal est ensuite approuvé à l'unanimité et est entériné par signatures au registre des délibérations.

3) ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

AU FONDS DE SOLIDARITE POUR LE LOGEMENT :

Chaque année, le Centre Communal d'Action Sociale participe financièrement au Fonds de Solidarité pour le Logement (F.S.L.).

Pour l'année 2023, le forfait de contribution financière s'élève à 0,30 € par habitant.

Le Conseil d'Administration, après délibération, à l'unanimité, **DECIDE,**

- **D'ACCEPTER** pour l'année 2023 de contribuer au financement du F.S.L. pour une somme totale de 977,40 € (soit 0,30 € x 3258 habitants).
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant, à signer la convention à intervenir entre le Département de la Moselle et le Centre Communal d'Action Sociale de Bousse.

Le bilan du Fonds de Solidarité pour le Logement 2022 ainsi que l'état récapitulatif des aides versées, détaillées par commune, par type d'aide, par bailleur et par fournisseur d'énergie sont joints en annexes.

A L'APEI :

Pour la deuxième année consécutive, l'opération « Brioches de l'Amitié » n'a pas été organisée sur la commune par l'Association « Aux P'tits Bonheur de Manon » et le Conseil Municipal des Jeunes.

Monsieur le Président propose de verser une subvention à l'APEI de la Moselle.

Le Conseil d'Administration, après délibération, à l'unanimité, ne souhaite pas verser une subvention à cet organisme pour l'opération « Brioches de l'Amitié ».

4) BONS OFFERTS AUX PERSONNES HANDICAPEES POUR L'ANNEE 2023

Le Conseil d'Administration décide, à l'unanimité, d'offrir pour l'année 2023, un bon cadeau d'une valeur de 50 € à toutes les personnes handicapées de la commune à savoir :

- HOTTON Nicole et TAMANINI Manon.
- ALLAVENA Stéphane, BOUSSERT David, KLEIN Pascal et KORZEC Florian.

Ces bons seront valables au CENTRE EDOUARD LECLERC de HAUCONCOURT (Moselle).

5) REPAS DES SENIORS DE 2023

Le Conseil d'Administration a décidé, comme l'année passée, d'offrir un colis à chaque personne de 80 ans et plus, n'ayant pas participé au repas du 15 octobre 2023 mais ayant répondu tout de même à l'invitation.

La valeur est de 25 € par couple (39 couples) et 15 € par personne seule (50).

Les Domaines de Saint Mathieu de GUENANGE ainsi que la Sommellerie de France à HAGONDANGE vont faire leur proposition. Le choix sera effectué lors d'une prochaine réunion.

6) REPAS DES SENIORS DU 13 OCTOBRE 2024

DAN TRAITEUR est réservé pour la confection du repas et « Les Copains d'Abord » pour l'animation.

7) VIN D'HONNEUR NOCES D'OR, DE DIAMANT ET DE PALISSANDRE

Le vin d'honneur aura lieu à la Salle des Fêtes de BOUSSE le jeudi 30 novembre 2023 à 11 heures.
Le rendez-vous pour la préparation est fixé à 9 heures 30.

Couples invités pour les Noces d'Or :

CALLEGARI Jean-Marie et Denise, TROTTA Antonio et Réjane, OTTAVINO Domenico et Anna, BROCHARD Patrick et Béatrice, BUCCI Joseph et Sarina, FRANCOIS Claude et Yveline, POIROT Alain et Evelyne, EL MEHDAOUI Ahmed et Mania, REINHARDT Francis et Renée, ROMANG René et Marie-Andrée, OESTREICHER Roger et Gisèle, RIALLOT Gilles et Dominique, MERRUAU Claude et Marie-Christine.

Couples invités pour les Noces de Diamant :

FRESSANCOURT Alexandre et Anne-Marie, GODFRIN Georges et Anne, KLEIN Jean et Yvette, ANTOINE Bernard et Marie Elisabeth, MAESTRI Italo et Sara, TOUSSAINT Paul et Marie-Louise.

Couple invité pour les Noces de Palissandre :

LAVAUT Michel et Louissette.

Des fleurs seront offertes à chaque dames. Un vase pour les 50 ans de mariage et un panier garni pour les 60 ans et 65 ans de mariage.

Séance levée à 19 heures.

Le Président,
Pierre KOWALCZYK,

Le Secrétaire,
Renée REINHARDT,